

Entre connaissance et intérêt : la médiatisation des débats socioéconomiques dans le Times du xixe siècle

Langlais Pierre-Carl

Pour citer cet article

Langlais Pierre-Carl, « Entre connaissance et intérêt : la médiatisation des débats socioéconomiques dans le Times du xixe siècle », *Cycnos*, Législation et progrès socio-économique dans le monde anglophone, 20 avril 2016.

http://epi-revel2.unice.fr/publication/item/2615

Lien vers la notice http://epi-revel2.unice.fr/publication/item/2615
Lien du document http://epi-revel2.unice.fr/cycnos/2615.pdf

Avertissement

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.



Entre connaissance et intérêt : la médiatisation des débats socio-économiques dans le *Times* du xix^e siècle

Pierre-Carl Langlais

Université Sorbonne Paris IV - Gripic Doctorant à l'université Sorbonne Paris IV (GRIPIC) en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Adeline Wrona. Sa thèse porte sur la rubrique boursière dans la presse quotidienne, de son émergence au xVIII^e siècle à sa disparition depuis une dizaine d'années. Il est vacataire pour le projet Jourdain, consacré au journalisme de donnée. En 2012, il a été désigné administrateur de la Wikipédia francophone.

In the midst of the nineteenth century, The Times exerted a significant influence on economic circles. Being the reference paper in the City, it used its wide social recognition to expose, denounce and, to some point, alter shortcomings of London trading regulations. article aims to investigate the material and symbolic basis of such an authority: how can an active economic operator become part of the very fabric of economic norms? Our analysis primarily focuses on the gradual emergence of the stock exchange section. Till beginning of the 1810s, it is little more than a raw list of security prices and exchange rates. The 1815 debate on the corn laws aroused the newspaper's interest for economic matters. By the next decade, an entrepreneur and musical critic, Thomas Alsager, established a well-read daily compendium of trade news, Money-Market and City Intelligence. A specific financial department began to take shape within the newspaper, involving numerous narrative voices, from international correspondents to occasional informers. This socio-editorial organization had a wide symbolic impact. The extensive forgery scandal of 1840 and the following Bogle v. Lawson case contributed to transform the newspaper into a prime regulatory institution, along with the courts and the parliament. So far, the relative fuzziness of the economic section seems to have eased the affirmation of this important social role: being open to most subjective statements, The Times realized a valuable anteroom of official legislative debates.

City of London, daily press, economic information, economic legislation, free trade, Habermas, modernity, 19th century, press, protectionism, public sphere, *The Times*

En 1860, le parlement anglais entreprend une réforme radicale de l'institution boursière. Il met un terme à une situation paradoxale : pendant près de 130 ans, le London Stock Exchange est en partie illégal (Duguid : 50). Introduit en 1734, pour répondre aux excès de la crise boursière de 1720, le *John Barnard's Act* proscrit plusieurs opérations boursières élémentaires telles que les contrats à terme (Harrison : 5). La sphère des échanges se développe ainsi par-delà tout cadre légal défini, selon des modalités qui rappellent sensiblement l'émergence de la *Coulisse*¹ en France (Michie : 98). Cette incertitude devient gênante à partir des années 1850. De nombreux investisseurs se trouvent démunis face aux activités spéculatives de courtiers non assermentés, les *jobbers*. En 1858, ils déposent une pétition réclamant la création d'un cadre légal en conformité avec l'organisation effective du marché. Deux ans plus tard, le *John Barnard's Act* est aboli (Duguid : 188).

Dans ce nouveau paradigme boursier, la presse est appelée à jouer un rôle informel quoique significatif. Celui-ci est évoqué en détail dans une étude sur les défaillances de la régulation boursière : *The Stock Exchange : Strictures on the Evidence in the Report of the Royal Commission of Inquiry*. Publiée anonymement, dans les mois précédant l'abolition du *John Barnard's Act*, elle a influé significativement sur l'orientation des débats (Duguid : 189).

Le *Times* y est souvent cité (The Stock Exchange : Strictures... : 19 ; 27 ; 28 ; 30). Il constitue, en soi, une source d'information. L'éditorial du 12 novembre 1858 fait ainsi état de plusieurs abus commis par les *jobbers*, sans aucune sanction du Stock Exchange Committee, la cour de justice interne à la bourse de Londres (*The Times*, 12 novembre 1858 : 6). Cependant, le quotidien ne se contente pas de décrire une situation : il joue un rôle actif dans la régulation des échanges. Au même titre que celle du *Daily News*, la rubrique économique du *Times* compense le manque de transparence du Stock Exchange Committee. En novembre 1851, elle consacre ainsi un rapport détaillé à un jugement pour fraude, qui se tenait loin des regards publics (*The Stock Exchange: Strictures... :* 19).

L'intervention du journal dans le marché boursier va plus loin que cette simple fonction de dévoilement critique. Il tente également de reporter l'opinion de *la base*, de cette multitude d'hommes d'affaires qui se sentent mal représentés par le Committee².

¹ Au XIX^e siècle, la Bourse française comprenait deux marchés bien distincts : le marché officiel qui suivait strictement les régulations imposées par l'État et la *coulisse*, sorte de marché noir de la finance, où s'écoulaient les spéculations les plus aventureuses.

² Le bulletin financier publie des correspondances peu amènes les 14 et 16 février 1860 : 10

À partir de cette opinion, la rédaction tente d'élaborer des recommandations. Elle sort ici du registre du constat. Elle cherche à agir sur les choses; le langage journalistique prend une portée performative. Le bulletin économique du 1er avril 1858 formule ainsi plusieurs avertissements à l'attention de ses lecteurs:

At the same time, it must be insisted that membership in the Stock-Exchange constitutes as a general rule the best safeguard for the public to look to in all their transactions and that among the salutary regulations of that body, the interdict against advertising is to be numbered. (*The Times*, 1^{er} avril 1858: 6)

Par gradation successive, le *Times* en vient à influer sur la sphère des échanges. Le journal ne se veut pas un acteur neutre, mais un correctif, un agent de stabilisation du marché. En relayant les doléances des investisseurs, il se substitue à un Stock Exchange Committee défaillant. Il s'impose comme l'intermédiaire privilégié entre les professionnels de la finance et le législateur : le débat journalistique contribue à provoquer et à cadrer par anticipation de futurs débats parlementaires. Il jouerait ainsi un rôle crucial dans la fabrique de la législation économique en assurant une liaison continue entre les communautés financières, la sphère publique et le pouvoir législatif. Ce processus social se double d'un acte de traduction au sens littéral : des problématiques propres à un milieu spécialisé acquièrent, par généralisations successives, le statut d'enjeux politiques.

Cette problématique du correctif demeure très actuelle. Les paradoxes troublants de George Akerlof ont mis en évidence l'incapacité du marché à rééquilibrer les asymétries d'informations³. L'intervention d'instances externes devient nécessaire. André Orléan parle à ce propos d'*autorités hiérarchiquement différentes*: l'Argus dans le secteur automobile ou la presse économique dans le secteur financier autorisent l'émergence d'un *common knowledge* partagé par l'ensemble des agents (Orléan, 1996 : 219-238).

Le *Times* de 1860 semble constituer une *autorité* au sens où l'entend Orléan : il redistribue une information désormais commune ; il rééquilibre les rapports sociaux internes au monde financier en relayant les récriminations des petits investisseurs ; il fait appliquer une norme ignorée (la nécessité de recourir à un courtier assermenté) en recourant au registre performatif ; enfin, il alerte le législateur sur les anomalies existantes (le maintien obsolète du *John Barnard's Act*).

Ce qui nous intéressera ici, c'est l'édification de cette autorité. Pourquoi le *Times* en vient-il à revendiquer un statut d'intermédiaire entre investisseurs et législateurs, entre pratique financière et science économique, entre sphère des échanges et sphère

³ Voir notamment Akerlof, « The Markets for "Lemons" ».

publique ? Comment une entreprise (car tel est le statut du journal en dernier lieu), peut-elle incarner une fonction si éminemment politique ? En devenant un énonciateur crucial du processus d'écriture collectif de la régulation financière, le *Times* parvient-il à s'abstraire d'un système économique dont elle est partie prenante ?

Cette posture *méta-discursive* est-elle tenable? Des procédés socio-sémiotiques adaptés permettent-ils de fonder sa légitimité? Ou, inversement, relève-t-elle d'une convention illusoire, le journal feignant un rôle qu'il ne saurait assumer dans l'absolu?

Autant dire que l'analyse est loin d'être évidente. Les relations entre la presse et le marché convoquent des représentations contradictoires. Il n'y a pas ici de *grand récit* structurant comparable au *Fourth Estate*. Il n'y a pas de solution de facilité : la posture du *Times* doit être étudiée dans sa complexité-même.

L'approche théorique spécifique aux sciences de l'information et de la communication autorise une telle saisie de la complexité. Elle incite à se focaliser sur la matérialité du support par-delà la multiplicité de ses représentations. Il s'agit d'observer ce que l'objet étudié s'efforce généralement de refouler : les conditions de production, le cadre, la texture, l'assemblage... Puis de relever en quoi ces dispositifs sous-jacents induisent certaines pratiques, certaines modalités de réception et certaines préférences sociales (Davallon, 2004 : 36).

Cette approche repose de fait sur un glissement épistémologique : l'analyse préalable des conditions matérielles de l'objet permet sa théorisation ultérieure.

Méthodologie

Nous nous bornerons dans un premier temps à décrire l'émergence graduelle de la rubrique économique depuis le début du XIX^e siècle. Pour ce faire, nous avons effectué des *sondages annuels* en sélectionnant tous les exemplaires du premier jeudi d'avril de 1810 à 1860. Le *Times* a en effet numérisé l'ensemble de ses archives depuis sa création jusqu'en 2006 : l'accès en ligne facilite la recherche par échantillonnage⁴. Une capture d'écran suffit pour récupérer la rubrique qui nous intéresse. L'inscription de ces captures dans un tableur de type *Excel* permet de suivre les évolutions éditoriales, année par année, sur une longue période.

⁴ Ce corpus est accessible depuis le site http://gdc.gale.com/products/the-times-digital-archive-1785-1985/ moyennant un abonnement.

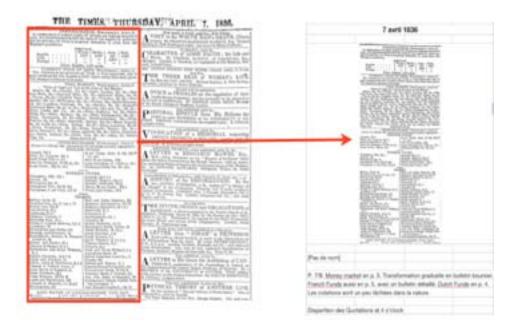


Illustration du système d'échantillonnage pour le Times du 7 avril 1836 : 7

Cette sélection arbitraire permet d'appréhender le journal dans sa quotidienneté, indépendamment de toute séquence événementielle précise. Dans ce cadre, nous insisterons notamment sur le rôle de certaines rubriques externes, tels que les comptes-rendus parlementaires, qui ont grandement contribué à introduire l'information économique dans le quotidien.

À partir de ces divers constats, nous montrerons que l'autorité élaborée par le journal dépend étroitement d'un certain flou éditorial et social. La rubrique économique est intentionnellement polysémique, cultivant une ambiguïté constante entre prescriptions commerciales et sciences économiques, entre intérêt et connaissance. La publication de l'information financière fait intervenir de nombreux intermédiaires, de telle sorte que la figure de l'auteur en devient indistincte. Cette réorganisation socio-éditorial entraîne une redéfinition ambitieuse de la fonction sociale du journal, désormais conçu comme un instrument régulateur privilégié de marchés en voie de modernisation.

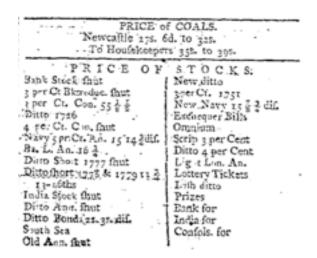
Les normes héritées et leur appropriation

À son avènement, en 1785, le *Times* n'est qu'un journal parmi d'autres. Il reprend la structure usuelle des quotidiens anglais, formalisée au début du XVII^e siècle : quatre pages et quatre colonnes par page (Harris : 19 & 162). Les rubriques se succèdent selon une taxinomie empirique bien établie : d'abord les comptes-rendus parlementaires et l'actualité étrangère, puis les diverses recensions journalistiques

(critiques artistiques, reportages, faits divers) qui forment un peu le ventre mou du journal, enfin les recueils d'informations pratiques (état civil, liste de navires, cours des marchandises, relevés météorologiques, etc.). Selon l'historien Michael Harris, la régularité périodique et les contraintes légales (la loi sur le timbre) ont favorisé une certaine uniformité structurelle (Harris : 22).

La rédaction du *Times* renverse toutefois partiellement cette hiérarchie induite en disposant les réclames en début de journal. La une du journal se trouve précédée d'une longue séquence d'annonces à l'anglaise. Ce choix éditorial se double d'un choix économique : en 1802, le *Times* devient l'un des premiers journaux à se passer des subsides gouvernementaux grâce à ses revenus publicitaires ; cette autonomie financière constitue la garantie d'une autonomie politique (Williams : 84).

Ce qui tient lieu de rubrique économique demeure restreint : les cours des principales obligations et émissions publiques, suivis des cours de quelques biens marchands. Aucun texte ne vient expliciter la raison d'être de telle ou telle valeur. Aucune indication, même approximative, n'est donnée sur l'orientation des échanges ou sur le ressenti des investisseurs.



The Times du 7 avril 1785 : 4 (col. 4)

Ce format assez sommaire ne dépareille pas des premiers cours publiés dans la presse quotidienne anglaise, à partir de la fin des années 1710. À cette date, les éditeurs, prenant conscience d'une demande publique pour un support généraliste quotidien, commencent à agréger plusieurs productions éditoriales préexistantes (Harris: 161). Les cours journalistiques reprennent ainsi la morphologie générale d'une publication apparue à la fin du XVI^e siècle, les *cotations périodiques* (McCusker et Gravestijn: 26): mise en regard d'une liste des biens ou des produits financiers et de leurs valeurs correspondantes, établissement d'une hiérarchie empirique (d'abord les obligations, puis les compagnies privées, les matières

premières, les marchandises et, enfin, les changes)... Les cours journalistiques ne reprennent pas seulement ces normes induites : ils en ajoutent de nouvelles. L'emplacement n'est pas laissé au hasard. La cotation boursière est rattachée à la catégorie, purement formelle, du contenu tabulaire (tabular content). On la retrouve systématiquement à proximité d'informations ou de listes d'informations non rédigées (Harris : 175) : naissances, décès, niveau d'élévation des eaux de la Tamise, météorologie...



« Prices of Stock » (encadré), The London Journal, 21 août 1731 : 3

Le *Times* hérite de toutes ces pratiques usuelles et intériorisées. Dans un premier temps, il n'en fait pas grand-chose. Au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, plusieurs facteurs favorisaient pourtant le développement de l'information économique : internationalisation des échanges, prémices de la révolution industrielle, structuration des places financières. De plus, le fondateur du *Times*, John Walter a travaillé un temps dans la presse économique spécialisée, chez *Lloyd's* souvent considéré comme le père fondateur des périodiques financiers modernes (Thomson : 25). Il avait sans doute l'expertise et les réseaux nécessaires pour installer une cotation conséquente.

C'est que, pour les propriétaires du *Times*, l'élargissement du lectorat en direction des populations bourgeoises urbanisées constituait le principal enjeu commercial et symbolique. Habermas souligne que le *Times* de la fin du XVIII^e siècle aspire à devenir l'une des « institutions propres au public doué d'une raison politique » (Habermas : 53). La presse d'opinion se substitue à la presse de service. Le journalisme ne renvoie pas seulement à une matérialité, mais aussi à une idéalité. Le

journal est *politique* au sens large du terme : il cherche avant tout à assumer son utilité sociale (Habermas : 191).

Afin de réaliser ce vaste programme idéologique et commercial, le journal fait deux choix stratégiques majeurs. Sur le plan technique, il investit dans un outil encore expérimental : la presse à vapeur. Mise au point par Koenig et Bauer entre 1811 et 1813, elle améliore considérablement la productivité horaire (Feyel : 106). Ces économies d'échelle permettent d'abaisser le coût du journal : en cinq ans, la diffusion est multipliée par deux. Sur le plan social, il développe un important réseau d'informateurs internationaux (Bowman : 98-99).

L'observation par sondage annuel confirme plutôt cette interprétation. La cotation évolue peu, voire régresse. Au cours de la décennie 1800, la rédaction en délègue l'écriture à un ou plusieurs courtiers. Ainsi, le 4 avril 1805, la rubrique s'achève sur la signature suivante : Hazard, Burne, Warner and Co. Stock Brokers, No 93, Royal Exchange. Ce désaisissement s'accompagne d'une décrue structurelle : la cotation boursière tend à disparaître au profit du cours du blé (*Corn Market* ou *Corn Exchange*⁵).

Le déclencheur : le débat politique sur les Corn Laws

De 1815 à 1845, la cotation bouge peu. Elle ne reflète pas véritablement les évolutions radicales du marché financier. L'essentiel se passe ailleurs. Si le journal se financiarise, c'est par le biais d'une autre rubrique, qui se saisit de plus en plus régulièrement de l'actualité économique: les comptes-rendus des débats parlementaires.

Tout au long de cette période, le débat sur les *Corn Laws* contribue à structurer l'approche économique du journal. En 1814, le commerce international reprend son cours usuel après deux décennies d'agitation politique et militaire. Au spectre de la pénurie succède celui de l'excès: le prix du blé baisse continuellement. Les professions agricoles et les propriétaires terriens souffrent du renouveau de la concurrence internationale. Ils multiplient les pétitions en faveur d'une régulation plus stricte. Le parlement y répond en promulguant les *Corn Laws* en février 1815: les importations de blé étranger sont suspendues dès que le prix d'un quart de tonne de blé (le *quarter*) est inférieur à 80 shillings.

Le *Times* réagit plutôt conventionnellement à cette promulgation. L'opposition aux *Corn Laws* se pense avant tout en termes politiques et sociaux : il s'agit de promouvoir l'avis éclairé de la sphère publique contre les intérêts corporatistes des

-

⁵ À titre d'exemple, *The Times* du 4 avril 1811 : 3.

Landlords (Schonhardt-Bailey : 11). Les éditorialistes s'indignent de la rapidité de la procédure parlementaire, qui ne laisse pas de place au débat contradictoire. Le risque existe, en l'état, que la vision étriquée des protectionnistes ne l'emporte au détriment du bien commun (*The Times* 2 mars 1815 : 2).

Le journal reprend en somme le rôle que lui assigne la mythologie du *Fourth Estate* élaborée au début des années 1770 : synthétiser les avis de la sphère publique (la rédaction publie de nombreux courriers de lecteurs dont l'orientation d'ensemble est nettement libre-échangiste) et user de son pouvoir d'influence pour imposer cette synthèse aux autorités politiques (Williams : 71).

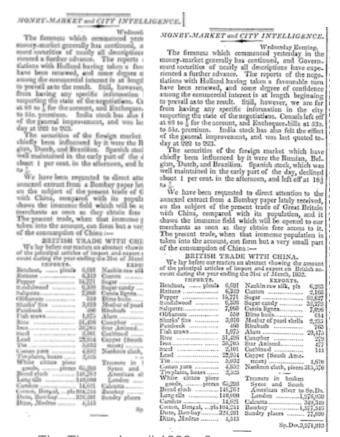
À côté de ce simple prolongement, on note un élément nouveau : le recours au discours expert. Les éditorialistes regrettent en effet l'absence de *faits* et d'*analyses* indiscutables, aptes à démêler rationnellement les représentations des uns et des autres (*Ibid.*). Ils s'essaient ainsi au jeu de la démonstration scientifique. Le 7 mars, on propose, au terme d'un savant calcul basé sur le salaire moyen du charpentier, un prix-plancher à 70 shillings par *quarter* de blé. La somme serait suffisante pour garantir la subsistance des professions agricoles, sans nuire à la demande (*The Times* 7 mars 1815 : 2).

Dans la lignée du débat sur les *Corn Laws*, le *Times* commence à s'intéresser à la Bourse en tant qu'entité légale. En 1817, quelques brèves analyses mettent en garde contre l'excès de spéculation et appellent à un renforcement de la législation en la matière. Le discours sur l'économie s'édifie ainsi par analogie avec le discours sur le politique (*The Times: Past, Present, Future* : 17). Cet intérêt inédit ne semble pas réellement favoriser le statut de l'information économique : la cotation demeure un petit encart sans consistance, disposé en fin de journal. Néanmoins, l'attitude du *Times* à son égard change : il ne se contente plus de prendre acte de discussions publiques préexistantes ; il cherche à les provoquer.

En somme, le débat de 1815 sur les *Corn Laws* a laissé des séquelles durables. Il incite la rédaction à se saisir par anticipation de problématiques qui lui étaient jusqu'alors extérieures.

Le recours au flou

À la fin des années 1820, le directeur du *Times*, Thomas Barnes, entreprend de créer une rubrique économique spécialisée, *Money-Market and City Intelligence*. Il en confie la rédaction à l'un de ses proches, Thomas Massa Alsager. Propriétaire d'une industrie familiale spécialisée dans le textile, Alsager collaborait depuis 1817 avec le *Times* en tant que critique musical (Lévy : 124).



The Times, 4 avril 1833 : 6

Contrairement aux bulletins publiés dans la presse française, *Money-Market* ne se contente pas de dresser un bilan de l'activité boursière. L'objet visé est plus large : il s'agit de rendre compte de la finance sous toutes ses formes. Le 4 avril 1833, on peut y lire une analyse élaborée de la démographie et du commerce chinois. Ce type de développement ne déparerait pas dans un ouvrage d'économie ou de géographie.

On voit ici s'esquisser une ambiguïté fondamentale : *Money-Market* peut être lu de plusieurs manières. Il convoque à la fois le regard intéressé de l'investisseur, désireux de s'informer, et le regard curieux du simple lecteur, désireux de s'instruire. Dans *La Conscience de Zeno*, l'écrivain italien Italo Svevo témoigne de cette disjonction récurrente entre ces deux regards. Le narrateur accepte d'acheter certains actifs financiers dévalués suite à la promulgation d'un décret ; il avait pourtant lu ce décret dans le journal, mais son mode de lecture ne s'était pas avéré adéquat :

Quand je lis un journal, je m'identifie à une question publique. Cette réduction d'une taxe d'octroi m'aurait fait songer à Cobden, au libre-échange, sujets très importants qui, dans mon esprit, n'auraient guère laissé de place au souvenir de mes modestes transactions particulières ». (Svevo : 92)

Manifestement, *Money-Market* croise plusieurs formats textuels jusqu'alors disjoints. La presse économique spécialisée recourt depuis la fin du XVII^e siècle à des commentaires complémentaires, visant à relayer certaines informations qui ne pourraient figurer dans le cadre trop strict d'un tableau de cotation (McCusker et Gravestijn: 298). *Money-Market* remplit clairement cette fonction en incluant presque toujours un paragraphe explicatif sur les mouvements principaux de la bourse de Londres. La rubrique va toutefois plus loin que cela en lorgnant vers un autre type de discours: celui des sciences économiques. Celui-ci émerge au tournant du XVII^e et du XVIII^e siècle dans deux formes éditoriales bien précises: le rapport public, commandé par l'État, et le tract. Dans les deux cas, on ne relève pas de connexion directe avec les publications à visée pratique des professions marchandes: cotations périodiques, livres comptables... (Appleby: 16). La connaissance économique relève d'une autre tradition que l'information économique. Entre l'effectivité du discours marchand et la réflexivité du discours scientifique, il n'y aurait pas de solution de continuité...

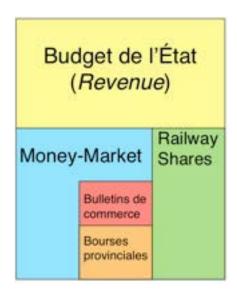
Pourquoi, le *Times* impose-t-il un tel régime d'hybridité ? Quel intérêt y a-t-il à autoriser une pluralité d'interprétations au risque d'induire le lecteur en erreur ?

Il y a manifestement une contrainte pratique. Au début des années 1830, le contenu éditorial du *Times* se limite à deux pages – la première et la dernière page étant dévolue à la publicité. L'ambiguïté de *Money-Market* permet d'exploiter au mieux l'espace disponible en condensant un *bulletin du marché* et une *chronique de science économique*. L'hybridation répondrait ainsi à un impératif de pertinence, au sens où l'entendent Dan Sperber et Deirdre Wilson: l'énoncé pertinent doit transmettre un maximum de sens pour un minimum de coût (Sperber et Wilson: 232).

Par ailleurs, le flou possède une certaine utilité sociale. Selon Boltanski et Thévenot, les associations humaines ne peuvent subsister qu'en cultivant une certaine incertitude sur leur raison d'être. Des représentations et normes collectives trop unilatérales risquent de décourager des adhésions potentielles : le recrutement de nouveaux membres repose nécessairement sur une part de méprise (Boltanski et Thévenot : 50). Dans le *Times*, ce qui tient lieu d'association, c'est le lectorat. Il s'agit d'un journal généraliste, qui prétend s'adresser à un public indéfini, jamais fermé sur lui-même. Entre l'intérêt des milieux financiers et le désir de connaissance de l'amateur, il n'est pas possible de choisir. *Money-Market* doit satisfaire les deux, au prix d'un certain jeu d'équilibriste.

Ce recours au flou rencontre un certain succès, au point de constituer la matrice de la rubrique économique. La décennie 1840 est marquée par un véritable décollage des valeurs industrielles qui atteignent pour la première fois des niveaux de

capitalisation comparables aux obligations. Déçus par la faible rentabilité des emprunts étrangers, les investisseurs se tournent vers une industrie nationale en pleine croissance (Michie: 76). En 1845, le *Times* tente de refléter cette évolution en créant de toute pièce une cotation spécifique pour les compagnies ferroviaires, les *Railway Shares*. Afin de maintenir une certaine cohérence, la nouvelle cotation est publiée au voisinage de *Money-Market*. Ce choix éditorial se révèle décisif.



Structure de la rubrique économique du Times du 6 avril 1848

Au cours de la seconde moitié des années 1840, l'ensemble des contenus économiques convergent vers l'alliage *Money-Market/Railway Share*. Maintenu continuellement depuis le début du journal, le petit encart de cotation est complètement absorbé. En 1848, la rédaction prend acte de cette convergence en installant la rubrique économique, ainsi constituée, en page 3. Elle se situe entre les publicités et le journal proprement dit (la une ne commence qu'en page 4).

Cette construction éditoriale cultive une certaine indétermination. Elle ne fait pas véritablement partie du journal. On se trouve dans une sorte de *zone grise*, quelque part entre le dehors (les publicités introductives et conclusives servent de cadre externe) et le dedans ; comme si la rédaction se réservait finalement la possibilité de revendiquer, ou non, l'auctorialité de la rubrique.

Qui plus est, la thématique centrale de cet ensemble n'est jamais explicitée. Il n'y a pas de titre générique. En raison de sa prééminence, *Money-Market* joue manifestement un rôle définitionnel, mais, comme on l'a vu, ce bulletin se trouve lui-même en situation d'incertitude.

La rubrique économique se constitue en espace ouvert, possédant une capacité d'accueil presque illimitée. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, on y trouve

les formes usuelles de l'information financière (bulletin commercial, cotation des chemins de fer, correspondances marchandes, listes marines...). S'y ajoutent ponctuellement d'autres recensions journalistiques, plus inattendues, qui témoignent d'une appréhension étendue de la sphère économique. Ainsi en est-il par exemple du *Metropolitan pauperism*⁶ (*The Times* 7 avril 1870 : 7).

Un feuilletage énonciatif

Nous avons fréquemment attribué telle ou telle innovation éditoriale à la *rédaction*. Cette attribution est évidemment une solution de facilité: on se reporte, faute de mieux, à un narrateur indéterminé. C'est que la sociologie du *Times* reste peu étudiée. Les quelques ouvrages abordant ce sujet ont tous été publiés avant la Seconde Guerre mondiale: *The Story of the Times* de William Dodgson Bowman (1931), *The History of the Times* du typographe (et inventeur de la police Times new roman) Stanley Morison (1939) et la biographie de Thomas Barnes de Derek Thomson (1942). Or, les méthodologies et outils théoriques ont significativement évolué en soixante-dix ans. Plusieurs études récentes ont ainsi permis de distinguer plus clairement les relations professionnelles effectives des milieux journalistiques et leurs représentations plus ou moins mythifiées⁷.

L'identification des voix narratives impliquées dans la production et la publication de l'information économique s'avère donc problématique. Elle ne pourrait être explicitée que dans le cadre d'une analyse plus large. On se contentera de recueillir et de synthétiser un petit faisceau d'indices.

Comme l'immense majorité des journaux anglais de son temps, le *Times* est une entreprise. Le titre se distingue cependant par un actionnariat élargi : vers 1810, on dénombre plusieurs centaines de porteurs, soit dix à vingt fois la proportion usuelle. La multiplication des propriétaires semble avoir favorisé l'indépendance des éditeurs (Asquith : 102).

En raison de l'éclatement du processus de décision, la direction est déléguée à un rédacteur en chef. De 1817 à 1841, Thomas Barnes prend en main les destinées du journal, tout en ne détenant qu'une petite portion du capital (Asquith : 103). Cette décorrélation entre la propriété du journal et sa gestion effective paraît garantir son indépendance commerciale.

Pour autant, l'administration reste en partie artisanale. Les embauches dépendent très fréquemment de liens affectifs préexistants. William Dogson Bowman montre

⁶ Tableau statistique sur la pauvreté urbaine.

⁷ Cf. notamment l'approche développée par Denis Ruellan (2007).

que l'équipe rédactionnelle s'est constituée sur la base d'affinités successives : untel est proche d'untel qui le présente à untel (Bowman : 101). Ainsi, le fondateur de la rubrique économique, Thomas Massa Alsager, est un ami de longue date de Thomas Barnes⁸.

L'organisation de la rédaction reflète cette constitution affectuelle. Les attributions professionnelles ne sont pas fixes, mais s'adaptent à la personnalité de la personne employée. Alsager ne gère pas seulement la rubrique économique, mais aussi le placement des annonces et la rédaction des critiques musicales. Ces multiples casquettes permettent d'exploiter au mieux la diversité de ses intérêts et de ses compétences : Alsager est à la fois un commerçant éminent du secteur textile et le fondateur de la Beethoven Quartet Society (Levy : 124). Cette adaptabilité surprend aujourd'hui. Un critique littéraire définit ainsi Alsager : « a strange blend of the financial and the musical critic » (Lucas : 528).

Le recours au flou que nous décrivions plus haut n'est pas qu'éditorial. Il est aussi social. Comme toutes les constructions textuelles collectives, l'édition journalistique repose sur un feuilletage énonciatif (Souchier : 4). Certains auteurs demeurent de parfaits inconnus. La typographie de la cotation boursière est ainsi assurée par des typographes spécialisés, les tableautiers, sur lesquels nous ne savons à peu près rien⁹. D'autres se laissent un peu mieux approcher. On voit ainsi émerger, ponctuellement la figure de l'informateur. Sans participer directement à l'édification de la rubrique économique, il fournit des éléments de rédaction. Les correspondants étrangers du *Times* (et plus particulièrement celui de Paris) ont un statut d'informateurs privilégiés. C'est par eux que transitent la plupart des informations sur les grandes bourses occidentales. Des courtiers, mandatés par le journal, s'occupent du recueillement et de la vérification des données économiques. S'ajoute également une multitude d'informateurs occasionnels : marchands, hommes d'affaires, simples particuliers...

La plupart du temps, ces différents auteurs ne créent pas un nouveau contenu. Ils ajoutent une nouvelle couche sémantique à un contenu préexistant. Le correspondant étranger envoie ainsi fréquemment des articles de la presse locale, traduits et contextualisés. À partir de la décennie 1840, l'utilisation du télégraphe (pour laquelle Alsager semble avoir beaucoup milité) entraîne une dispersion croissante de l'information économique en de multiples brèves.

⁸ Ces liens d'amitié sont détaillés dans la notice « Thomas Massa Alsager » du *Oxford Dictionary of National Biography*, consulté le 12 décembre 2012 à l'adresse http://www.oxforddnb.com/view/article/41071

⁹ Pour un des rares témoignages sur le sujet, Décembre & Allonier : 120-121.

Ce travail de réécriture incessant donne facilement le vertige. A certaines occasions, le *Times* reprend des informations de la presse française qui sont elles-mêmes des reprises du *Times*¹⁰. Le statut de l'information économique dans le journal est éminemment dialogique, au sens où l'entendait Bakhtine : chaque texte répond à un autre texte dans le cadre d'un dialogue à l'infini (Todorov : 31).

De la présentation à la représentation : Bogle v. Lawson

Dans l'univers professionnel du journalisme, les structures et les outils ne sont pas neutres. Ils suscitent des représentations idéologiques précises. Ils précipitent l'avènement de véritables paradigmes, sollicitant une certaine conception de l'information ou du rôle social du journaliste (Ruellan, 2007 : p. 149).

L'émergence graduelle d'un service économique au sein de la rédaction du *Times* n'entraîne pas seulement l'acquisition de nouvelles compétences éditoriales. Elle contribue à redéfinir, par ricochet, l'identité sociale du journal, ses modalités d'inscription dans la vie publique et ses rapports avec les autorités politiques. L'affaire Bogle v. Lawson est emblématique de cette recomposition symbolique, motivée au préalable par des recompositions sociales et matérielles.

En 1840, le *Times* est le quotidien généraliste le plus lu des milieux d'affaires (*The Times: Past, Present, Future :* 17). Une telle notoriété inquiète les autorités. En 1834, le Lord Chancelier¹¹, John Copley, écrit au premier ministre Robert Peel : « I am very afraid we may lose the Times unless we make some arrangement respecting it. It is worth all the other papers put together. In the City in particular it is the only paper that is read ». (Thomson : 86)

Le 26 mai 1840, la rédaction fait paraître une série de plusieurs missives expédiées de Bruxelles sous le titre « Extraordinary and Extensive Forgery and Swindling Conspiracy on the Continent ». Elle signale l'existence d'une combine financière élaborée : sur un court laps de temps des lettres de change contrefaites, faussement attribuées à la firme anglo-saxonne Glyn, Halifax, Mills & co. sont encaissées par de nombreuses banques européennes. La totalité de la manipulation aurait porté sur une somme considérable, un million de livres 12. Alerté par un banquier d'Anvers, un

¹⁰ En particulier *The Times* du 19 juin 1846 : 2.

¹¹ Statut spécifique au Royaume-Uni, le Lord Chancelier occupe une charge similaire au secrétaire d'État à la justice en France : il garantit le fonctionnement et l'indépendance des tribunaux.

¹² Sans tenir compte de la différence de pouvoir d'achat, la valeur actuelle de cette somme se situerait aux alentours de 100 millions d'euros.

correspondant du *Times* à Paris mène son enquête. Pour se prémunir, il effectue son envoi depuis Bruxelles – et non Paris¹³.

La révélation de cette conspiration constitue un test grandeur nature des dispositifs mis en œuvre par le *Times* au cours des deux dernières décennies. Le développement de réseaux internationaux sophistiqués facilite la transmission et la vérification des informations économiques et financières. En intervenant suffisamment tôt, l'envoi du correspondant parisien permet d'éventer la combine avant qu'elle ne prenne de l'ampleur : en tout et pour tout, les faussaires n'ont perçu que 10 000 livres, soit un centième de la somme visée.

L'une des personnes impliquées, Allan Bogle, exige que la rédaction dénonce l'envoi de son correspondant. Face à son refus, il décide de porter plainte contre l'imprimeur, Thomas Lawson. Organisé à la mi-août 1841, le procès Bogle v. Lawson explicite le rôle nouveau que le journal souhaite jouer. Celui-ci profite de son magistère médiatique pour étayer sa défense :

The proprietors of *The Times* could have not motives of private or political hostility against him. In publishing the article in question, they acted solely from a feeling of public interest [...] we all know, no matter what our political feelings may be, that *The Times* has been long celebrated for the correctness and accuracy of its information. (*The Times*, 17 août 1841: 6)

Cet argumentaire est décisif. Il souligne que le *Times* n'est pas un acteur économique comme les autres. Il ne peut faire un usage stratégique de l'information financière, dans la mesure où son succès commercial dépend justement d'une réputation d'intégrité. La relation de confiance devient impérative : le *Times* ne pourrait maintenir son statut de quotidien de référence que tant qu'il se situe hors de la sphère des intérêts.

L'autre enseignement du procès, c'est l'efficacité de la rédaction. Diffusé dans toute l'Europe des affaires, l'exemplaire du 26 mai 1840 met rapidement un terme à la conspiration. Son pouvoir performatif est plus efficace que celui de l'institution judiciaire ou législatif : le procès n'est instruit qu'en 1841 ; le *Bank Charter Act* qui contribue à réguler davantage les échanges bancaire n'est promulgué qu'en 1844.

Cette représentation nouvelle du journal est immédiatement adoptée par les milieux financiers. Une souscription est lancée pour financer les frais du procès. Quelques mois plus tard, une plaque apposée à l'entrée du Royal Exchange exprime « la

¹³ Dans une rétrospective de l'affaire publiée le 17 août 1841, le *Times* justifie cet envoi différé afin de garantir la protection de son correspondant, potentiellement menacé par les concepteurs de la combine financière.

gratitude de la communauté commerciale » à l'attention de la rédaction (*The Times: Past, Present, Future :* 17).

Visiblement, pour cette communauté, la régulation médiatique du journal est préférable à la régulation normative du législateur. Forcément ponctuelle, elle est moins contraignante qu'une disposition politique structurelle. Elle s'avère beaucoup plus adaptée au rythme accéléré des échanges, provoqué par la généralisation conjointe du chemin de fer et du télégraphe. Vingt ans plus tard, l'éphéméride très populaire de Robert Chambers, le *Book of Days*, reflète cette appréciation : « The signal service thus rendered to the commercial world, the undaunted manner in which the Times had carried through the whole matter from beginning to end, and the liberal way in which many thousands of pounds had been spent in so doing, attracted much public attention. » (Chambers : 567)

En vertu de ce *signal service*, le quotidien tente de se substituer au parlement. Maintenant un relatif flou éditorial, il se situe au plus près du mouvement des affaires et s'efforce d'en corriger rapidement les effets délétères. Ces ambitions de premier plan présentent un certain risque. Le 14 octobre 1845, Alsager dénonce les tendances spéculatives du marché ferroviaire et prédit l'éclatement prochain de la *railway bubble*. Cette dénonciation fait polémique : on accuse son auteur d'inquiéter les investisseurs pour mieux spéculer à la baisse et d'abuser de son autorité pour provoquer *effectivement* la dissipation de l'élan spéculatif (*Oxford Dictionary of National Biography*). Alsager finit par démissionner et se suicide l'année suivante, sans que l'on puisse savoir si ces deux faits sont liés (*Dictionary of Nineteenth-Century Journalism*).

L'idéologie du *signal service* n'a donc pas que des avantages. Bien que confortée par les historiens (Michie : 76), l'interprétation d'Alsager allait à contre-courant de l'intérêt de nombreux hommes d'affaire, désireux d'entretenir la railway bubble. À la fin des années 1840, la rédaction connaît une déconvenue plus sérieuse. Influencé par le *Radical Toryism*, le principal propriétaire du *Times*, John Walter II mène campagne en faveur du maintien des *Corn Laws* (Bonifas : n. 1). Leur abolition inattendue par le premier ministre conservateur Robert Peel surprend le journal : « If deliberative assemblies pass from one extreme to another in so short a time, – if they ratify what they once deprecated, and recommend what they once denounced, what stability can be expected from the people ? what consistency from the populace ? » (*The Times*, 17 juin 1846 : 2).

Les années 1850 marquent un certain ajustement par rapport aux idéaux grandioses de la décennie précédente. Le quotidien cherche à remplacer qu'accompagner les autorités politiques. Il met en évidence certaines pratiques et sert ensuite de base, dans un second temps, pour des rapports à visée parlementaire, tels que le *The Stock*

Exchange: Strictures on the Evidence... Avec la mise en place de ce partage des tâches, l'insertion du quotidien dans le processus de législation économique est en grande partie achevée.

Conclusion

En apparence, notre analyse débouche sur des résultats surprenants.

L'hypothèse de départ est confirmée. À partir de 1815, le *Times* parvient à édifier une *autorité hiérarchiquement différente*. L'émergence de grands débats sur la politique économique du pays et les besoins d'information d'un marché en voie de d'internationalisation amènent la rédaction à investir un lieu éditorial jusqu'alors marginal : la rubrique boursière. L'enrichissement du contenu journalistique entraîne une recomposition sociologique de grande ampleur. L'apparition du journaliste financier s'accompagne de la mise en place d'une configuration complexe, impliquant l'intensification de pratiques anciennes (typographie des tableaux de cotation, correspondances d'acteurs spécialisées) et la codification de pratiques informelles ou inexistantes (correspondants étrangers, dépêches télégraphiques, courtiers partenaires...). Cette construction techno-socio-sémiotique joue un rôle proprement politique. La rédaction se présente graduellement comme une vigie, capable de faire la lumière sur des combines illégales sophistiquée ou sur les excès de la spéculation boursière et comme un régulateur, capable d'user de son autorité pour y remédier.

Pour autant, l'édification de cette autorité s'accompagne d'une indétermination formelle. La rubrique économique ne forme pas une rubrique à proprement parler. Il s'agit plutôt d'un *voisinage* de plusieurs formes disjointes. La visée même de ce voisinage demeure incertaine. S'agit-il de renseigner les investisseurs ou d'instruire le lecteur moyen? Cette ambiguïté éditoriale reflète une ambiguïté énonciative : il n'y a pas d'auteurs proprement définis. Alsager joue dans une certaine mesure le rôle d'un chef d'orchestre, mais pas celui d'un compositeur.

En fait, il semblerait que l'indétermination soit le prix de l'autorité. Dans les sciences économiques, l'objectivité dépend des contraintes de grandeurs : en manipulant des mesures a priori irréductibles, l'économiste s'émancipe de sa propre subjectivité (Orléan : 2012). Dans le journal, cette manipulation est forcément limitée. L'espace textuel disponible s'avère insuffisant pour mener une démonstration en bonne et due forme. De plus, la nécessité de rester accessible à un lectorat généraliste prévient le recours à des algorithmes sophistiqués.

À défaut d'une objectivité insaisissable, le *Times* viserait à l'accolement des subjectivités, ou, plus exactement, à l'accolement des perceptions. La succession des

cotations, des bulletins commerciaux, des lettres d'investisseurs, des correspondances étrangères, des analyses élaborées de *City-Market*, des tableaux statistiques sur l'évolution des conditions de vie, donne une image finalement fidèle de la pluralité des échanges. La rubrique économique ménage ainsi une ouverture constante : ouverture en aval grâce à la multiplicité des énonciations, ouverture en amont grâce à la multiplicité des interprétations possibles. Ce faisant, la rédaction dispose d'une marge de manœuvre : elle peut ajuster sa ligne éditoriale selon les réactions recueillies et selon l'ampleur de sa médiatisation (les chiffres des ventes étant, pour elle, le premier baromètre qui tienne).

Sous cet angle, la rubrique économique du *Times* développe graduellement un rapport de complémentarité avec le législateur. La diversité des formes convoquées et des subjectivités superposées permet de couvrir l'éventail des choix possibles et des représentations sociales. En témoigne, le caractère souvent relatif des formats éditoriaux et des fonctions professionnelles : Alsager multiplie les affiliations au mépris de toute spécialisation définitive ; au gré de l'actualité, le rubriquage subit des variations significative.

Ce dispositif souple et réactif constitue en quelque sorte un lieu de *l'entre-deux*, entre l'intérêt et la connaissance, entre le fait indistinct et le concept théorisé, entre l'actualité en train de se faire et l'interprétation en train de s'écrire. Profession floue, aux contours indistincts, le journalisme économique victorien trouve dans l'ambiguïté sa raison d'être.

« Thomas Massa Alsager ». Article du Dictionary of Nineteenth-Century Journalism : In Great Britain and Ireland. Londres : Academia Press, 2009.

AKERLOF, George. « The Markets for "Lemons": Quality Uncertainty and the Market Mechanism ». Quarterly Journal of Economics, 84.3 (1970): 488-500.

ASQUITH, Ivan. « The Structure, Ownership and Control of the Press, 1780-1855 ». Newspaper History from the XVIIth century to the present day. London: Constable, 1978.

BOLTANSKI, Luc et THÉVENOT, Laurent. De la justification – Les économies de la grandeur. Paris: Gallimard, 1991.

BONIFAS, Gilbert. « Le protectionnisme ou la mort! Le radicalisme tory et le refus du libre-échange, 1830-1855 ». Cycnos, 28.1 (2012). http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=6510 Consulté le 13 octobre 2012.

CHAMBERS, Robert. The Book of Days. London: W & R. Chambers Limited, 1869.

DAVALLON, Jean. « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche ». Hermès, 38, (2004) : 30-38.

DOGSON BOWMAN, William. The Story of the Times. Londres: George Routledge & Sons LTD, 1931.

DUGUID, Charles. The Story of the Stock Exchange: Its History and Position. London: Grant Richards, 1901.

FEYEL, Gilles. « Les transformations technologiques de la presse au XIX^e siècle ». La Civilisation du journal. Paris : Nouveau monde, 2012.

HABERMAS, Jürgen. L'Espace public. Paris : Payot et Rivages, [1978], 1993.

HARRIS, Michael. London Newspapers in the Age of Walpole: A Study in the Origins of the Modern English Press. Rutherford: Fairleigh Dickinson University Press, 1987.

HARRISON, Paul. The Economic Effects of Innovation, Regulation, and Reputation on Derivatives Trading: Some Historical Analysis of Early 18th-Century Stock Markets. Federal Reserve Board, 2003.

HAUTCŒUR, Pierre-Cyrille (Ed.). Le Marché français au XIX^e siècle, vol. 1. Paris : Publications de la Sorbonne, 2007.

LEVY, David B. «Thomas Massa Alsager, Esq.: A Beethoven Advocate in London ». 19th-Century Music, 9.2 (1985): 119-127.

MCCUSKER, John J. et GRAVESTIJN, Cora. The Beginnings of Commercial and Financial Journalism. Amsterdam: Nederlandsch Economisch-Historisch Archief, 1991.

MICHIE, Ranald. The Global Securities Market. Oxford: Oxford University Press, 2008.

NEAL, Larry. The Rise of Financial Capitalism: International Capital Markets in the Age of Reason. Cambridge: Cambridge University Press, 1993.

OLDHAM APPLEBY, Joyce. Economic Thought and Ideology in Seventeenth-Century England. Princeton: Princeton University Press, 1978.

ORLEAN, André. « Les conventions dans la logique monétaire ». Le Travail. Marchés, règles, conventions. Eds. Robert Salais et Thévenot. Paris : INSEE Economica, 1986 : 219-238.

—. Connaissance et finance : de l'hypothèse d'objectivité du futur à l'hypothèse conventionnelle. Working Paper, 2006. http://www.parisschoolofeconomics.com/orleanandre/depot/publi/Knowledge0612.p df Consulté le 14 décembre 2012.

PORTER, Dilwyn. « Thomas Massa Alsager ». Oxford Dictionary of National Biography. http://www.oxforddnb.com/view/article/41071 Consulté le 12 décembre 2012.

RUELLAN, Denis. Le Journalisme ou le professionalisme du flou. Paris : PUG, 2007.

SCHONHARDT-BAILEY, Cheryl. From the Corn Laws to Free Trade: Interest, Ideas, and Institutions in Historical Perspective. Cambridge: MIT Press, 2006.

SOUCHIER, Emmanuel. « L'espace de la presse quotidienne ». Espaces physiques, espaces mentaux. Identités et échanges. Eds. Yves Chevalier et Brigitte Juanals. Villeneuve d'Ascq : Éditions de l'Université Charles de Gaulle - Lille III, 2007.

SPERBER, Dan et WILSON, Deirdre. « Ressemblance et communication ». Introduction aux sciences cognitives. Ed. Daniel Andler. Paris : Gallimard, 2004.

SVEVO, Italo. La Conscience de Zeno (1923), trad. Paul-Henri Michel. Paris : Gallimard, 1986.

The Stock Exchange Strictures on the Evidence in the Report of the Royal Commission of Inquiry. London: Houston and Wright, 1860.

The Times, 7 avril 1785, 4 avril 1811, 2 et 7 mars 1815, 6 avril 1821, 7 avril 1831, 4 avril 1833, 1^{er} avril 1841, 1^{er} avril 1847, 6 avril 1848, 1^{er} avril 1858, 12 novembre 1858, 14 et 16 février 1860, 7 avril 1870.

The Times: Past, Present, Future. London: The Office of the Times, 1932.

THOMSON, Derek. Thomas Barnes of the Times. London: CUP Archive, 1943.

WILLIAMS, Kevin. Read all about it!: A History of the British Newspaper. New York: Routledge, 2010.